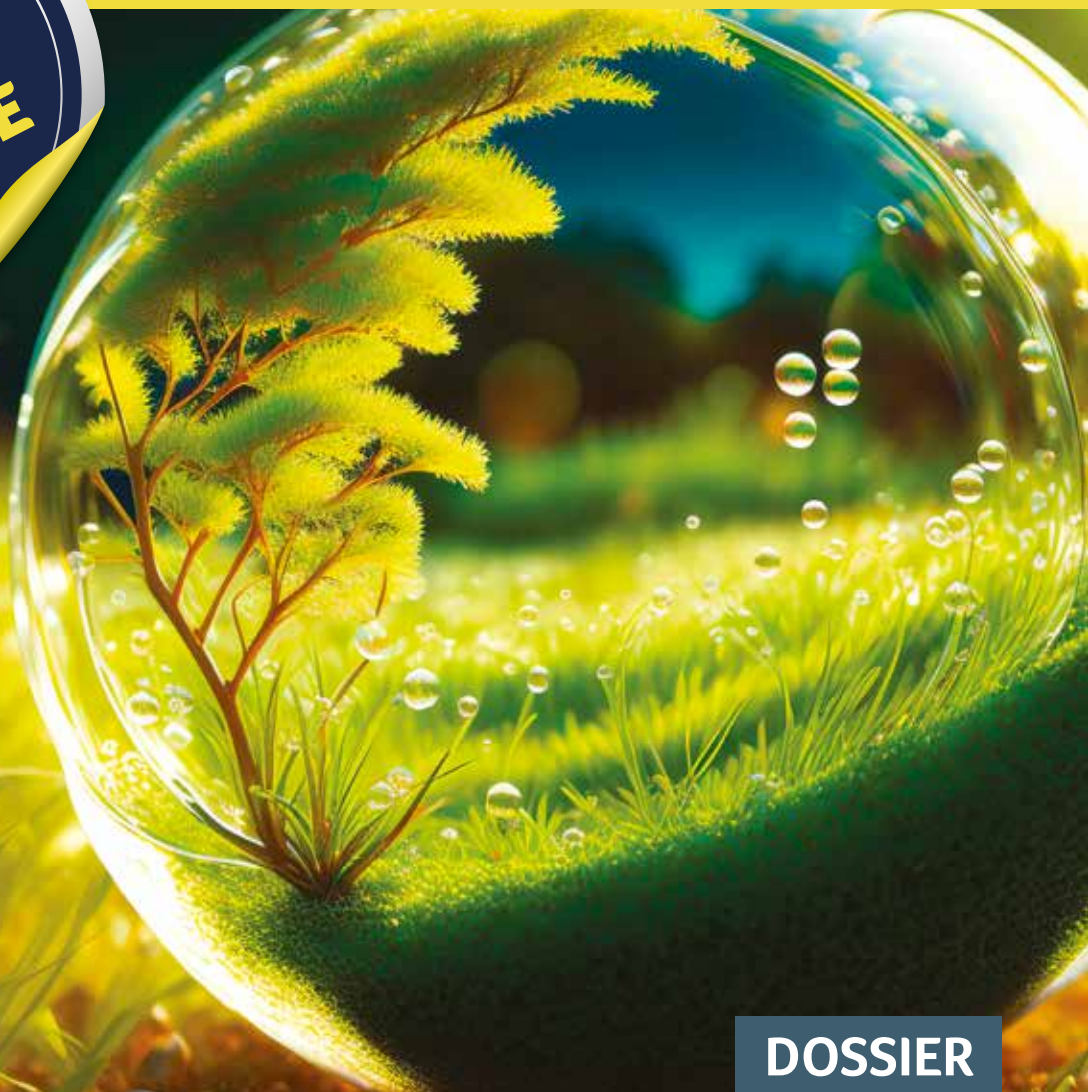


**D'UNE
RIVE À
L'AUTRE**



DOSSIER

GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES

MOULINS ACTUS
Carnaval et bal masqué en avril
Aidez les étudiants
à trouver un logement
MOULINS ACTION
Extension du réseau de chaleur

**Un projet
de renaturation
Boulevard de Nomazy**

Bien vivre à Moulins

L'inauguration du stand de la Ville de Moulins et Moulins Communauté a eu lieu le samedi 3 février. **Pierre-André Périssol, Maire de Moulins et Président de Moulins Communauté**, était accompagné de nombreux **élus municipaux et communautaires**.

La Ville de Moulins et Moulins Communauté ont tenu à créer un stand dédié au cadre de vie : « *Happy Moulins* ». Tout au long de la semaine, les visiteurs ont pu découvrir des associations locales, ainsi que les services mobilité et transport, développement durable, et patrimoine, qui ont proposé différentes animations.



La célèbre galette des seniors

Le Maire et Président du CCAS, **Pierre-André Périssol**, a partagé un moment de convivialité avec les seniors de la Ville de Moulins autour de la traditionnelle galette des rois, vendredi 26 janvier.

Cécile de Breuvand, Adjointe à la solidarité et Vice-Présidente du CCAS, Hülya Pagnon et Gilbert Rosnet, conseillers municipaux, étaient aussi présents.

Le Maire et ses élus ont présenté leurs vœux aux seniors et aux agents des résidences Sainte-Thérèse et Bon Pasteur.



Inauguration du gymnase des Champins

Le gymnase des Champins a été inauguré, mercredi 24 janvier. **Monsieur le Maire, Pierre-André Périssol**, a ouvert les festivités avec **Johnny Kari, Adjoint aux sports, Dominique Legrand, Adjointe aux travaux et de nombreux conseillers municipaux**.

Le Département et l'État, partenaires financeurs, étaient représentés par **Nicole Tabutin, Conseillère Départementale, et Olivier Maurel, Secrétaire Général de la Préfecture de l'Allier**.

L'association Roller Skate Club de Moulins a proposé au public présent une démonstration de rollers et hockey. Pour rappel, le bâtiment a été rénové et modernisé avec une accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) et d'importantes réflexions ont été réalisées au niveau de l'isolation, du sol et des menuiseries.

La Ville de Moulins a investi un peu plus de 440 000€, le Conseil Départemental a subventionné à hauteur de 150 000€ et l'État a investi 140 000€.



Élection de Miss Moulins 2024

Manon Toqueboeuf a été élue Miss Moulins 2024, samedi 17 février à la salle des fêtes de Moulins.

Sarah Schartier a décroché le titre de première dauphine, Sarah Jamin celui de deuxième dauphine,

et enfin Sarah Jacquet a remporté le titre de troisième dauphine.

Sur le thème du voyage, les candidates ont su transporter le public dans un voyage jusqu'à Rio de Janeiro, les plongeant ainsi dans l'effervescence du célèbre Carnaval !

Félicitations à notre nouvelle miss qui représente notre ville tout au long de l'année dans de nombreuses manifestations.





Cérémonie en l'honneur de Xavier de Soultrait

Jeudi 25 janvier, la Ville de Moulins a organisé une cérémonie en l'honneur de **Xavier de Soultrait**, originaire de Moulins et vainqueur du Rallye Dakar 2024 dans la catégorie SSV.

Moins d'une semaine après sa victoire, Xavier de Soultrait a pu profiter d'un moment d'échange et de convivialité avec **le Maire, Pierre-André Périssol, Johnny Kari, Adjoint aux sports** et les moulinois venus nombreux pour le féliciter.

Une présentation de son trophée et une séance de dédicace ont également été organisées.



Cérémonie de présentation du fanion des Préparations Militaires Marine

Le Vice-amiral d'escadre, **Gilles Boidevezi**, a remis leurs fanions aux stagiaires des Préparations Militaires Marine (PMM) lors d'une cérémonie à Moulins, le samedi 20 janvier. Cette dernière s'est déroulée en présence de **Pascale Trimbach, Préfète de l'Allier, Louis Giscard d'Estaing, Maire de Chamalières et Président de l'Association des Villes Marraines des Forces Armées, Pierre-André Périssol, Maire de Moulins, et Jean-Michel Moreau, Adjoint à l'éducation.**

Cette préparation militaire offre aux jeunes de 16 à 21 ans l'opportunité de découvrir la Marine Nationale. Plus de 60 stagiaires montluçonnais et cussetois des PMM étaient présents lors de cette cérémonie.



Luge

La piste de luge a fait son grand retour sur la Place d'Allier pendant les vacances scolaires d'hiver. Avec une longueur de 31 mètres, elle a su ravir les enfants.

Le Maire, Pierre-André Périssol et Nathalie Martins, Adjointe aux animations, sont heureux d'accueillir la luge pour la deuxième année consécutive.



L'avancée du butonnage rue d'Allier

Depuis début février, les travaux de butonnage ont débuté.

Ces travaux permettront de soutenir la façade de l'immeuble situé au 24 rue d'Allier.

Le butonnage n'empêche en rien l'accès à vos commerces habituels, la rue étant ainsi sécurisée. Vos magasins Okaïdi et Gamecash ouvriront leurs portes en mars, place Anne-de-France.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

**DONNE DE LA VOIX
À TES IDÉES**



14-20 ANS



INSCRIS-TOI AVANT LE 29 MARS 2024

JEUNESSE@VILLE-MOULINS.FR

04 70 48 51 90



CENTRE MUNICIPAL DES JEUNES



SOMMAIRE

02 RETOUR EN IMAGES

05 ÉDITO

06 MOULINS ACTUS

- Carnaval et bal masqué en avril
- Aidez les étudiants à trouver un logement
- Élections européennes
- Incivilités
- Circulation et stationnement rue Félix Mathé autour de l'Ovive et du palais des sports
- Découvrez toutes les actualités de Moullins sur IntraMuros

10 MOULINS ÉVÈNEMENTS

- Fesi'BD



11 MOULINS, LE DOSSIER

Gestion intégrée des eaux pluviales



14 MOULINS EN ACTION

- Extension du réseau de chaleur
- Les travaux prévus pour la montée du Pont de fer



16 MOULINS MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Les vacances des seniors
- Partageons avec les « Mouninois »
- Une nouvelle directrice au CCAS
- L'accueil de loisirs des Mounines recrute

18 VOS ÉLUS ONT LA PAROLE

19 NOS COUPS DE CŒUR

- Bibliothèque
- Cinéma
- Carnet rose
- Numéro utiles



Pierre-André PÉRISSOL
Maire de Moullins
Président de Moullins Communauté

Chères Moullinoises, chers Moullinois,

Ce début d'année est empreint d'un fantastique dynamisme au cœur de notre ville, il renforce de toute évidence l'attractivité de notre territoire. Incontestablement, Moullins est une ville en constante évolution.

Pour commencer, je voudrais revenir sur le succès de l'édition 2024 de la Foire de Moullins, du 2 au 11 février dernier, consacrée au Canada. Au-delà de ce village canadien, un beau programme d'animations a été concocté pour les visiteurs. Aussi, le stand commun de la Ville de Moullins et de Moullins Communauté, aux teintes du « *bon vivre sur notre agglomération* », a connu une très belle fréquentation.

L'élection de Miss Moullins 2024 a également eu lieu en ce mois de février. Je veux dire un grand bravo à notre nouvelle Miss. Vous serez amenés à la rencontrer lors des nombreux événements que la ville organise.

Je veux également aborder la victoire de Xavier de Soultrait lors du Rallye-Dakar 2024. Le jeudi 25 janvier vous êtes venus nombreux, lors de la cérémonie que nous avons organisée en son honneur. Xavier rend fier tout un territoire et plus particulièrement sa ville de cœur : Moullins.

Vous pouvez d'ores et déjà noter que d'autres grands événements sont programmés dans les semaines qui viennent, notamment notre légendaire Carnaval, son retour est annoncé dans les rues de la ville le 7 avril, une vingtaine de chars défilent pour le plus grand bonheur de tous.

J'encourage chaque habitant à prendre part aux festivités moullinoises, elles viennent ponctuer notre année, sous le signe de la convivialité, et du partage où la joie est le maître mot.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Carnaval et bal masqué en avril

Dimanche 7 avril 2024, retrouvez le traditionnel Carnaval de Moulins !



Le Carnaval de Moulins débutera dès le **vendredi 5 avril à 22h** à la salle des fêtes, avec un bal costumé (entrée gratuite). Puis, **dimanche 7 avril**, rendez-vous dans les rues du centre-ville de Moulins pour le défilé des chars. **Le cortège commencera : devant l'Espace Villars à 15h**, pour ensuite rejoindre la Place d'Allier.

Cette journée festive débutera à 8h à l'Espace Villars pour les carnavaliers. La matinée sera consacrée à la préparation et à l'installation des chars.

Le rendez-vous est donné le 7 avril à partir de 15h rue Régemortes. Nous vous invitons nombreux à vous joindre à la fête !

La Municipalité met tout en œuvre pour le bon fonctionnement de cet événement : les Services techniques de la Ville de Moulins, la Vie associative mais aussi la Police Municipale seront présents.

INFOS

Des navettes seront mises à disposition en début d'après-midi et en soirée, entre les quartiers nord et sud de Moulins.

UNE VINGTAINE DE CHARS DÉFILERONT

- L'association Mouv' 03
- Le secours Catholique
- Le bureau des étudiants
- L'amicale laïque du quartier du Jeu de Paume
- L'association de la Madeleine Moulins Rive Gauche
- Le Fablab
- L'école Pole Stars Yzeure
- Mosaique
- Soli'city
- L'ACAM (culture et animation)
- Les amis d'Albert Bonneau
- L'amicale laïque d'Avermes
- Les Chevaliers d'Allen
- Le service jeunesse d'Avermes
- L'association Aux mille couleurs
- L'école de musique de Toulon-sur-Allier
- Le foyer ISEMA
- Le Conseil Municipal des Jeunes de Moulins
- La confrérie du Piquenchâgne



Nathalie Martins, Adjointe aux animations et à la vie associative :

« Après un report de date l'an dernier en raison de mauvaises conditions météorologiques, le Carnaval vous donne rendez-vous cette année le dimanche 7 avril. De nombreuses associations défilent avec leurs chars, et je tiens à les remercier de leur

participation qui contribue à la réussite de cet événement. Nous espérons vous voir nombreux et avec le soleil ! »

LE CORTÈGE SERA ACCOMPAGNÉ DE 5 TROUPES DE MUSIQUE

- Os Zes Preiras
- Troubl'fête
- Les Nievroises
- Les Batuqueros
- Les Machine's percu

Aidez les étudiants à trouver un logement

La recherche de logement constitue un défi majeur pour de nombreux jeunes engagés dans des études post-bac, dans des stages ou des alternances. Ces talents rencontrent des difficultés à trouver un logement, notamment en raison de la distance entre leur lieu d'études et leur lieu de travail.



Consciente de cette problématique, la Municipalité souhaite apporter son soutien à ces jeunes en lançant un appel. Si vous disposez d'un logement ou d'une chambre à mettre en location à l'intention d'étudiants, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Structure Information Jeunesse (SIJ). Cette dernière prendra en charge la mise en relation entre les propriétaires bienveillants et les jeunes en quête de logement. Étudiants, nous vous encourageons vivement à entrer en liaison avec la SIJ et à consulter régulièrement la page dédiée aux logements disponibles sur le site www.info-jeunes.fr, fréquemment actualisée.

Moulinois, votre engagement actif est essentiel afin de rendre l'accès au logement plus facile pour ces jeunes, et favorisera grandement leur intégration dans le monde professionnel. Nous vous remercions d'avance pour votre implication.

SIJ (Structure Information Jeunesse)
17 rue de la Flèche à Moulins
04 70 48 50 42

Élections européennes



La date limite d'inscription pour pouvoir voter aux élections européennes est fixée au 3 mai 2024.

Deux options pour vous inscrire :

- **En ligne** : sur service-public.fr. Vous devrez fournir des versions numérisées d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et d'un justificatif d'identité (passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité).
- **En mairie** : vous devrez présenter des justificatifs de domicile et d'identité, ainsi qu'un formulaire **Cerfa n°12669** de demande d'inscription.

Si vous avez déménagé au sein de la commune, n'oubliez pas de le signaler auprès du Service Elections. Vous pouvez le contacter au **04 70 48 50 18** ou adresser un mail à etacivil.elections@ville-moulins.fr.

Incivilités



DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines constituent un problème majeur dans nos espaces publics, affectant l'esthétique et l'hygiène de nos rues, trottoirs et parcs. Au-delà de l'aspect visuel, ces déchets représentent un danger pour les passants. Depuis 2001, la Ville de Moulines a mis en place un réseau de distributeurs de sacs biodégradables et compostables appelés « *Toutounet* » pour encourager le ramassage des déchets canins. L'abandon de déjections en dehors des zones autorisées peut entraîner **une amende forfaitaire de 4^{ème} classe d'un montant de 135€**. **La propreté de notre ville dépend de chacun d'entre nous, alors soyons responsables et respectueux de notre environnement urbain.**



CIGARETTE

Depuis 2022, la Ville de Moulines, en partenariat avec le Comité Allier de la Ligue contre le Cancer, a instauré des « *Espaces sans tabac* » aux abords des écoles publiques de Moulines. Cette initiative a pour objectif, en termes de santé et d'environnement, de réduire l'initiation au tabagisme chez les jeunes, encourager l'arrêt du tabac, préserver l'environnement et promouvoir la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains. Cependant, il a été constaté que certains parents d'élèves n'avaient pas pris la mesure de cette règle. Nous leur rappelons que cet effort collectif a pour but de préserver les enfants et que le jet de mégots est interdit.



ORDURES MÉNAGÈRES

La Police Municipale intervient dans les rues de Moulines face aux dépôts sauvages d'ordures ménagères, de matériaux, d'objets et autres déchets en dehors des zones dédiées. Il est inacceptable de constater ces comportements

incivils de manière récurrente.

Le Sictom Nord Allier effectue tous les jours des collectes de déchets à Moulines. Pour connaître vos jours de collecte, rendez-vous sur leur site internet : www.sictomnordallier.fr. Le dépôt de sacs ou bacs doit être effectué la veille après 19h ou avant 6h le jour de la collecte.

L'abandon de déchets sur la voie publique en dehors des horaires de collecte est passible d'une **amende forfaitaire de 4^{ème} classe de 135€**. **Soyons tous responsables et contribuons à maintenir notre ville propre et agréable.**

La Police Municipale intervient sur différents établissements pour faire respecter cette réglementation. **Soyons responsables pour la santé de tous et le bien-être de notre environnement.**

QUELQUES CHIFFRES SUR LA POLLUTION CAUSÉE PAR LES MÉGOTS

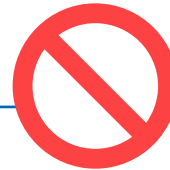
- 1 mégot met 12 ans pour se dégrader
- 1 mégot pollue 500 litres d'eau
- 23 000 mégots ramassés en 3h à Moulines
- 2 500 substances nocives dans un mégot

Circulation et stationnement rue Félix Mathé autour de l'Ovive et du Palais des Sports

Depuis les travaux et l'aménagement du deuxième pont, des changements ont été apportés à la circulation et au stationnement autour de la piscine l'Ovive et du Palais des Sports.

Devant la piscine l'Ovive, les places de stationnement sont exclusivement réservées aux personnes handicapées et aux bus, une règle qui était déjà en vigueur avant les travaux du deuxième pont. À l'entrée du couloir, un panneau de signalisation vous indique les règles à respecter.

Le stationnement sur le trottoir est interdit, il entraîne un chevauchement sur l'allée réservée aux piétons. Vous pouvez stationner sur les places de parking situées en dessous de l'Ovive. Toute infraction sera verbalisée.



La circulation de véhicule en sens interdit : **une amende forfaitaire de 4^{ème} classe de 90€ et un retrait de 4 points.**

L'arrêt ou le stationnement très gênant sur un emplacement réservé aux véhicules portant une carte de stationnement pour personnes handicapées : **135€**

L'arrêt ou le stationnement très gênant sur un passage/voie réservé à la circulation des véhicules de transport public de voyageurs ou de taxis : **135€**

Le stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur un trottoir : **amende forfaitaire de 4^{ème} classe de 135€**

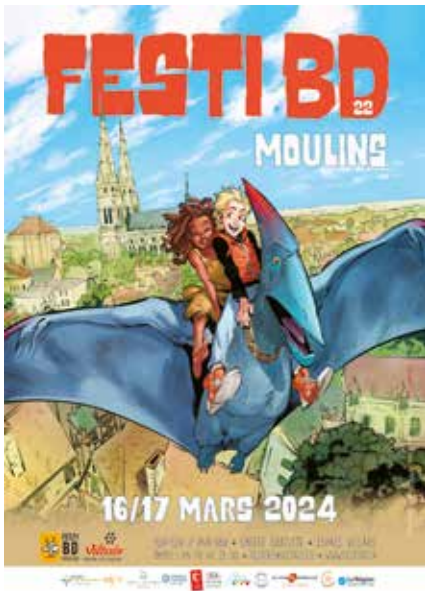
Découvrez toutes les actualités de Moulins sur IntraMuros

IntraMuros est une plateforme mutualisée qui regroupe les informations de nombreuses communes de Moulins Communauté, et qui permet d'accéder à toutes les informations de votre ville. La Ville de Moulins utilise cette application pour vous tenir au courant de toutes ses actualités. L'application IntraMuros vous permet de :

- Accéder aux événements grâce à l'agenda en ligne,
- Consulter l'annuaire,
- Trouver des informations concernant les acteurs de la vie locale (associations, écoles, bibliothèques, établissements culturels...),
- (Re)découvrir la ville,
- Être informé et alerté sur ce qui vous intéresse,
- Signaler un problème

Pour profiter de l'ensemble de ces services, téléchargez gratuitement et dès maintenant l'application en scannant le QR Code :





Le Maire, Pierre-André Périssol souhaite remercier l'association Viltais et son président Jacques Lahaye ainsi que Yannick Lucot, adjoint aux finances à la Ville de Moulines mais aussi directeur général de Festi' BD, pour l'organisation de cet événement.

Les passionnés du 9^{ème} art auront l'occasion de rencontrer plus de 30 dessinateurs tout au long de ce week-end. Huit d'entre eux sont en lice pour la sélection officielle : David Boriau avec *Wanted : Portrait de sang*, Gregdizer avec *Cléo Super Sirène : L'île des Prédateurs*, Nathalie Janer avec *Mérit & Ouâti, le taureau d'Avaris*, Frédéric Marniquet avec *Le chien des Baskerville*, Frédéric Maupomé avec *La Quête : La Dame du lac perdu* Michael Minerbe avec *Arsène Lupin : L'aiguille creuse*, Orpheelin avec *Les Légendaires, La sentence des ombres* et Anne-Laure Reboul & Régis Penet avec *Pensées profondes*.



Festi' BD

La 22^{ème} édition du Festi' BD se déroulera les 16 et 17 mars à l'Espace Villars, route de Montilly. Cette année l'invité d'honneur et président est Brice Cossu, dessinateur de bande dessinée français, notamment connu pour sa BD « FRNCK ». Brice Cossu a conçu l'affiche de cette nouvelle édition en s'inspirant du héros de sa bande dessinée. L'inauguration aura lieu vendredi 15 mars à 18h à la Résidence @nima, avenue du professeur Etienne Sorrel à Moulines, avec la présence de Brice Cossu et d'autres auteurs.

Les expositions

Quatre expositions marquent les festivités de cette 22^{ème} édition. Du 5 au 17 mars, venez découvrir l'exposition des planches du concours Jeunes Talents à l'Espace Culturel Leclerc, rue des Jardins Bas à Moulines. La seconde exposition présente les planches originales des œuvres de Marie Jaffredo au Musée de l'illustration jeunesse, 26 rue Voltaire à Moulines, du 15 mars au 2 juin. La Résidence @nima, 1 rue des Champins à Moulines, accueille du 11 au 24 mars une exposition sur les affiches des anciennes éditions. Enfin, retrouvez au CNCS, Quartier Villars, route de Montilly à Moulines, l'exposition des planches de « FRNCK », œuvre de l'invité d'honneur Brice Cossu.

Les artistes locaux



Trois artistes locaux sont promus lors de cette édition : Jean-Charles Gaumé avec *MoulinStar*, Raphaëlle Dutertre et Jonathan Bousmar avec *Pierrette* et Malory Chaves avec *Les chroniques de Zaria*.

Les récompenses

Au cours de ce week-end festif, quatre prix seront décernés : le Prix de l'Inspiration, remis par la Montagne pour le meilleur scénario, le Prix de l'Engagement, remis par le Conseil départemental des jeunes de l'Allier, le Grand Prix de la Solidarité, remis par Citroën pour le meilleur album, et le Prix de la Bienveillance, remis par la Ville de Moulines pour la meilleure illustration.

FESTI' BD
 Samedi 16 et dimanche 17 mars de 10h à 12h et de 14h à 18h
 Espace Villars Route de Montilly à Moulines

Gestion intégrée des eaux pluviales



L'urbanisation croissante et les conséquences du réchauffement climatique nécessitent de trouver des solutions pour minimiser et compenser les impacts du développement urbain, en mettant notamment l'accent sur la gestion des eaux pluviales.

Un exemple concret de cette démarche novatrice se trouve boulevard de Nomazy à Moulins, entre la rue des Châtelains et la rue Thonier, où un projet de renaturation de 3 200m² est en cours.

L'objectif principal pour la Municipalité est d'adopter une approche intégrée pour gérer les eaux de pluie et renaturer les sols grâce à des solutions basées sur la nature. Cette revalorisation s'inscrit dans une vision globale de requalification des espaces publics et de végétalisation du quartier, avec un engagement particulier en faveur du cycle naturel de l'eau.



Jusque dans les années 1950, les collectivités ont couramment eu recours au « *tout tuyau* », qui consiste à collecter systématiquement les eaux pluviales dans un réseau unitaire (réseau aussi destiné aux eaux usées et alimentant une station d'épuration) pour les évacuer dans un cours d'eau à l'aval.

CETTE PRATIQUE A MONTRÉ SES LIMITES AVEC LES EFFETS QUE L'ON CONNAIT

- Saturation et débordement des réseaux de collecte provoquant des inondations en centre urbain.
- Saturation des stations d'épuration contraignant les gestionnaires à rejeter des eaux usées dans le milieu naturel.
- Accentuation des pics de crue des cours d'eau provoquant potentiellement l'inondation d'autres villes.

Par la suite, la démocratisation de l'automobile et l'implantation des premières grandes zones commerciales

en milieu périurbain dans les années 1970, ont conduit à une augmentation importante des surfaces imperméabilisées. Sont alors apparus les bassins de retenue, dont l'objectif est de ralentir les écoulements. Très consommatrice d'espace, cette technique continue de concentrer les écoulements mais aussi les polluants.

C'est suite à la récurrence d'événements catastrophiques que l'idée de gestion intégrée de l'eau dans les villes s'est formalisée. Dès lors, de nouvelles techniques ont été développées, au plus près des surfaces arrosées, passant par une gestion différenciée des eaux usées et des eaux pluviales. L'objectif est de réduire le volume d'eau pluviale collecté et donc de limiter les risques d'inondations urbaines et de pollution des cours d'eau.

Ces nouveaux ouvrages d'infiltration, de stockage temporaire, de traitement des polluants et de récupération des eaux pluviales s'insèrent dorénavant au cœur des villes, comme des espaces urbains. Ainsi, une attention particulière est accordée à l'amélioration du cadre de vie, prenant en compte les aspects environnementaux et sociaux lors de leur conception.

Grands principes de la gestion intégrée des eaux de pluie



La gestion intégrée des eaux pluviales repose sur plusieurs principes fondamentaux et présente une grande variété de solutions :

- Le retardement des écoulements par stockage temporaire en amont des réseaux de collecte, de manière à limiter les débits et les débordements de réseau, et donc les inondations urbaines.
- L'infiltration des eaux pluviales au plus près de leur point de chute, ce qui permet de soulager les réseaux de collecte et d'éviter la concentration des flux de pollution.
- La récupération de l'eau pour des usages qui ne nécessitent pas d'utiliser de l'eau potable (arrosage, nettoyage de véhicule, etc.), ce qui conduit alors à des économies d'eau.



Mathieu Geffray, Adjoint au développement durable et à la transition écologique :

« Le réaménagement du boulevard de Nomazy incarne notre engagement envers une ville plus durable et résiliente. En adoptant une approche de gestion intégrée des eaux pluviales, nous aspirons à réduire notre empreinte environnementale tout en favorisant la création d'espaces publics plus verts et agréables. »

L'objectif principal est de limiter et de retarder l'écoulement des eaux pluviales dans les réseaux de collecte, tout en favorisant l'épuration naturelle, la recharge des nappes phréatiques et la création de nouvelles trames vertes lorsque cela est possible.

Le projet de renaturation du boulevard de Nomazy est un exemple parmi les projets portés par la Ville de Moulins en matière de renaturation et de gestion intégrée des eaux pluviales.

PARTIE RÉGLEMENTAIRE ET SENSIBILISATION DES ACTEURS

Le cycle naturel de l'eau, également connu sous le nom de cycle hydrologique, est un processus continu de circulation de l'eau sur la Terre.

LES PRINCIPALES ÉTAPES DU CYCLE NATUREL DE L'EAU SONT :

1. ÉVAPORATION L'eau s'évapore des surfaces océaniques, des lacs, des rivières et du sol, transformant l'eau liquide en vapeur d'eau.

2. CONDENSATION La vapeur d'eau se condense pour former des nuages lorsque l'air chargé d'humidité se refroidit.

3. PRÉCIPITATION Les nuages libèrent l'humidité sous forme de précipitations, telles que la pluie, la neige, la grêle ou la bruine.

4. RUISSELLEMENT L'eau de pluie qui ne s'infiltré pas dans le sol s'écoule à la surface, formant des rivières, des ruisseaux et des cours d'eau.

5. INFILTRATION Une partie de l'eau de pluie pénètre dans le sol, rechargeant les nappes phréatiques et contribuant à la formation des sources.

6. ÉCOULEMENT L'eau qui s'infiltré dans le sol peut également s'écouler à travers les couches souterraines, rejoignant éventuellement des rivières souterraines.

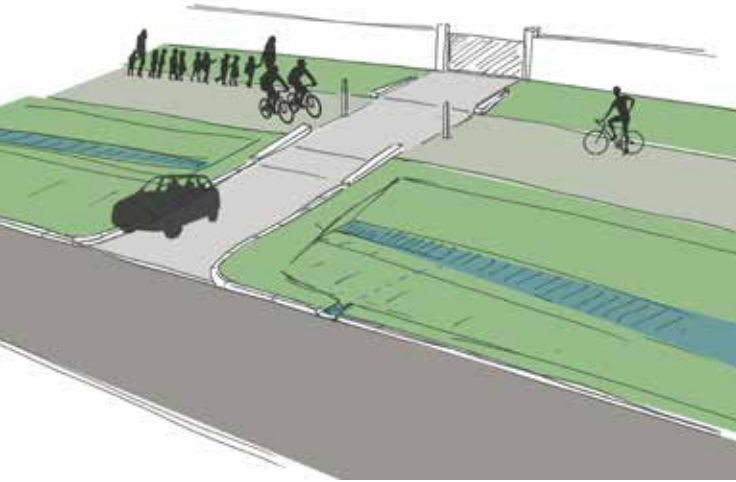


RENATURATION DU BOULEVARD DE NOMAZY

La conception du projet Nomazy combine plusieurs aspects en matière de lutte contre les effets du changement climatique :

- **Gestion intégrée des eaux de pluie** : une démarche systématique à adopter dans la mesure où cela contribue à la réduction du volume traité et à l'infiltration des eaux dans le sol.
- **Renaturation des sols** : désimperméabilisation, apport de matière organique et travail d'infiltration permettent de redonner vie à un sol et donc de lui redonner ses propriétés infiltrantes et régulatrices.
- **Replantation d'arbres** : contribution à la vie du sol, bénéfices liés au végétal et gestion des eaux de pluie ce qui permet de retrouver un cycle de vie plus naturel.

Toutes ces actions contribuent à la désimperméabilisation des sols, à la gestion intégrée des eaux de pluie, à la végétalisation de la ville et plus globalement à la valorisation du cadre de vie.

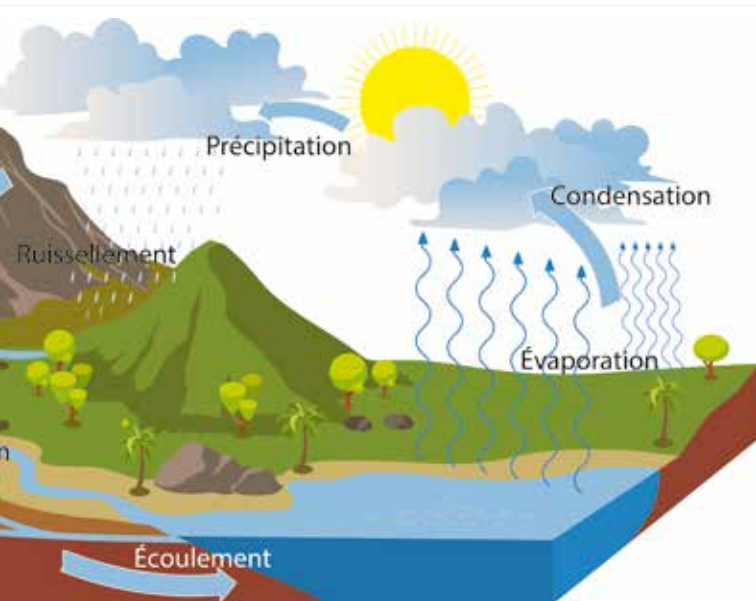


Avant le lancement des travaux, une étude de l'écoulement actuel des eaux de pluie et de la perméabilité du sol a été menée pour s'assurer que les eaux peuvent être infiltrées efficacement, contribuant ainsi à un retour du cycle naturel de l'eau.

La conception repose sur un nivellement fin du terrain, permettant un écoulement gravitaire lent des eaux de pluie. Le modelage des pentes et un réseau de noues linéaires permettent de stocker les eaux lors de pluies fortes et de les infiltrer tout au long de leur parcours. Ces noues, larges mais peu profondes, représentent des

points stratégiques pour le stockage ponctuel d'environ 100 m³ d'eau.

Des zones de stationnement pour les riverains seront maintenues en pied de façade, nivelées mais laissées en mélange grave/terre pour rester perméables. Le reste de la zone sera décroulé de ses revêtements, la terre en place sera amendée et travaillée finement pour les plantations. Cet aménagement contribuera à la création d'un espace de transition entre les berges naturelles et les ensembles résidentiels, tout en servant d'îlot de fraîcheur ouvert aux usagers du quartier.



Le cycle naturel de l'eau maintient l'équilibre hydrologique de la Terre et est essentiel à la survie de la vie de notre planète. Il joue un rôle crucial dans la distribution de l'eau douce, le maintien de la biodiversité et la régulation du climat.

Face à la prise de conscience des opérateurs quant à la nécessité de parvenir à une gestion durable de l'eau de pluie, de nombreuses techniques d'aménagement ont vu le jour. Ces techniques, dites « techniques alternatives », ont pour but de limiter les rejets aux réseaux de collecte. Leur diversité permet un vaste domaine d'applications, que ce soit pour les espaces publics ou les espaces privés, des plus grands projets aux plus petits.

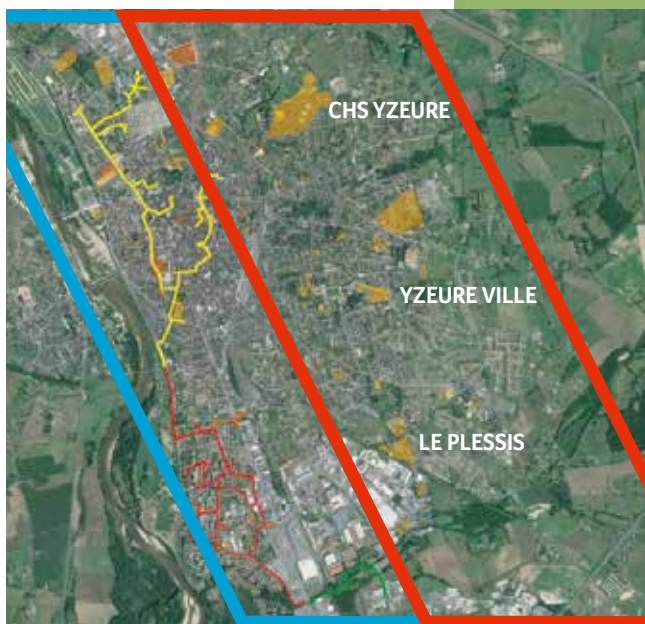
Voir les exemples des techniques dans le fascicule : Guide de gestion durable des eaux pluviales de Moulins Communauté.



Extension du réseau de chaleur

Depuis maintenant 12 ans, la chaufferie au bois est en fonctionnement, et son réseau de chaleur ne cesse de s'agrandir. Lors du dernier conseil municipal en décembre 2023, les élus ont approuvé le schéma directeur pour l'extension du réseau de chaleur de la Ville de Moullins. Le but de cette nouvelle extension est de connecter un maximum de structures au réseau de chaleur et éventuellement de construire une nouvelle chaufferie au nord de Moullins.

Le projet de cette extension comprend 2 parties : la première concerne la densification de Moullins (contour bleu), et la seconde vise à développer le réseau en direction d'Yzeure pour le Centre Hospitalier Spécialisé, le centre-ville et le Plessis (contour rouge). Cette extension rajouterait plus de 11 km de longueur au réseau de chaleur, avec un potentiel de 26 000 MWh et 40 bâtiments. De plus, cette initiative a un objectif écologique : renforcer l'utilisation d'énergie renouvelable de 70 à 90% avec une prédominance pour le bois, et un objectif économique : garantir aux habitants desservis une énergie à un prix relativement stable face aux fluctuations du gaz et de l'électricité.



**Dominique Legrand,
Adjointe aux travaux et à
l'urbanisme :**

« L'extension du réseau de chaleur est importante pour la Municipalité et s'accompagne de divers objectifs. Notre première ambition est de connecter davantage de structures et d'habitations au réseau,

tout en assurant une stabilité des coûts pour les usagers. À noter que la Ville de Moullins conserve son engagement de s'approvisionner en bois dans un rayon de 100 km autour de la ville, contribuant ainsi à la vitalité de l'approvisionnement local. Parallèlement, notre deuxième objectif majeur est de parvenir à une décarbonisation totale, démontrant notre engagement envers la préservation de l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens moulinois. »

Les travaux prévus pour la montée du Pont de fer

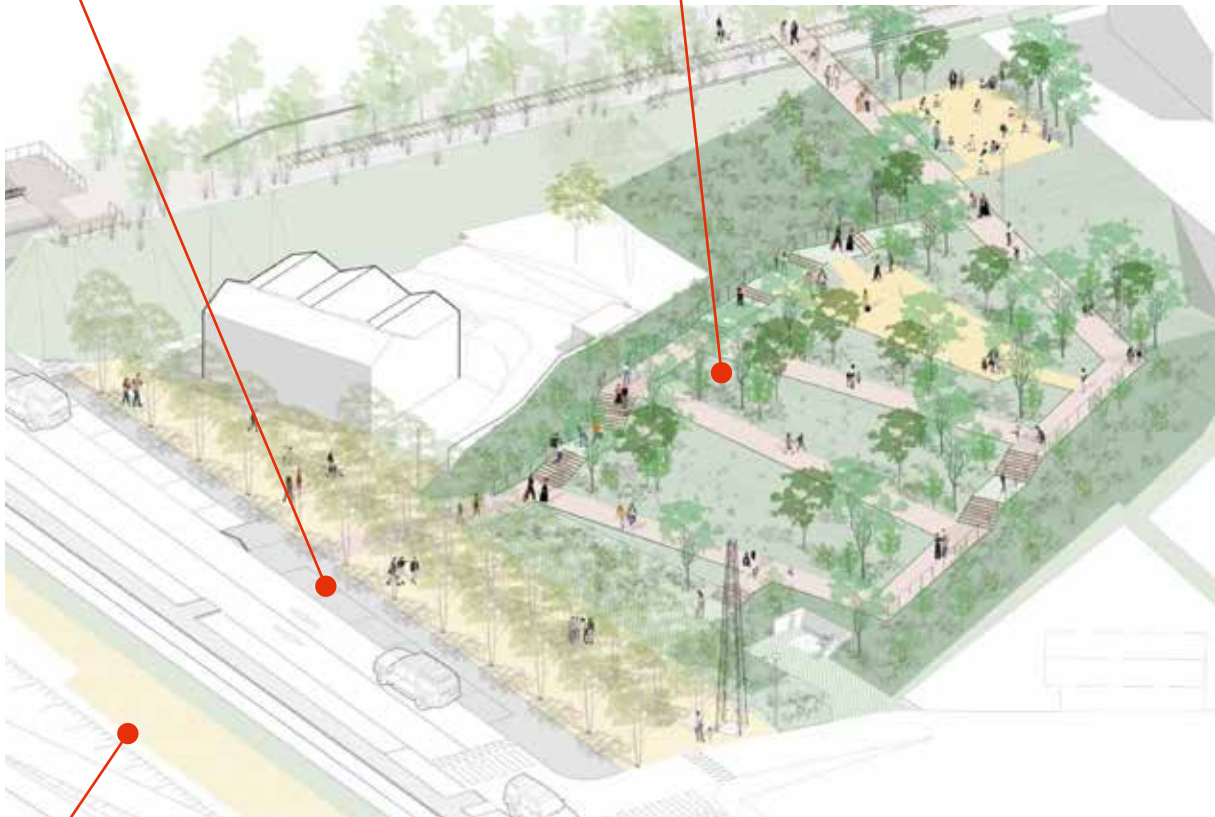
Depuis 2021, Moulins Communauté mène de nombreux projets d'aménagements sur les berges de l'Allier, sur le Pont de fer et maintenant un nouveau chantier important se prépare Boulevard de Nomazy, sur l'ancien site de l'entreprise CEME. Les travaux doivent démarrer ce début d'année pour une durée de 6 mois. Ces derniers concernent un projet de parc urbain qui aura pour but de relier le boulevard à la promenade des rails et du Pont de fer.

Le long du boulevard de Nomazy, 9 places de stationnement vont être créées, donnant sur un parvis sablé et le parc. Les platanes, présents sur le parvis, seront soigneusement conservés et protégés aux pieds.

1

De la promenade au boulevard de Nomazy se dessinera une pente douce en zigzag, accessible aux personnes à mobilité réduite. L'espace sera entièrement végétalisé et aménagé avec deux zones de repos équipées de mobilier urbain et de jeux pour les enfants.

2



3

Un espace vert va être réalisé avec près de 70 arbres et de nombreuses plantations, offrant une vue dégagée sur les berges de l'Allier. Parmi les variétés d'arbres plantées, on compte le Pin Sylvestre (Chêne) et les Pruniers Sauvages, en harmonie avec les autres plantations effectuées le long des berges.

LA FIN DES TRAVAUX EST PRÉVUE AU PRINTEMPS, AVEC UNE OUVERTURE AU PUBLIC ESPÉRÉE DÈS L'ÉTÉ PROCHAIN.

Les vacances des seniors

Lors du déjeuner municipal des seniors, le dimanche 3 mars, **Monsieur le Maire, Pierre-André Périssol**, a dévoilé la prochaine destination des vacances pour les seniors. Du 22 au 29 juin, les Moulinois âgés de 60 ans et plus auront la chance de découvrir Mûr-de-Bretagne dans les Côtes-d'Armor. Ce voyage mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est organisé en collaboration avec l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV).

Pour participer à ce voyage, les intéressés devront fournir une carte d'identité, un justificatif de domicile et leur dernier avis d'imposition. L'ANCV peut octroyer une aide financière, accordée une seule fois par personne et par année civile.

Le nombre de places est limité à 35 personnes. Les inscriptions seront ouvertes du 4 mars au 29 mars auprès du CCAS.



Cécile de Breuvand, 1^{ère} Adjointe à la solidarité et Vice-présidente du CCAS :

« Ce voyage permet à nos seniors de 60 ans et plus, qui n'ont pas les moyens financiers ou qui ont des difficultés à se déplacer, de participer à un voyage ou à des vacances, contribuant ainsi à rompre l'isolement. »



CCAS, Bâtiment Sésame
1/3 rue Berthelot
04 70 47 51 36



Partageons avec les « Mouninois »

Mercredi 17 avril, le CCAS et l'Accueil de Loisirs des Mounines organisent un atelier intergénérationnel autour de la sculpture. Ces moments de partage offrent aux aînés l'opportunité de transmettre leurs connaissances et expérience, tandis que les plus jeunes bénéficient d'un environnement éducatif et inspirant. Une belle occasion de créer une dynamique intergénérationnelle enrichissante pour tous les participants.

Accueil de Loisirs Les Mounines à Neuvy
Inscriptions au 04 70 48 51 78

Une nouvelle directrice au CCAS

Depuis mi-février, le CCAS de Moulins a accueilli une nouvelle directrice, Anissa Bentaoune-Faure. Forte de son expérience dans le secteur médico-social, elle a rapidement pris en main les missions du CCAS, contribuant ainsi au bien-être et à la qualité de vie des habitants de la ville. À travers ses réponses à nos questions, elle partage sa vision et son engagement envers les projets à venir, mettant l'accent sur l'importance de la collaboration avec les équipes et les partenaires pour répondre aux besoins de la communauté.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Anissa Bentaoune-Faure, et je réside à Moulins depuis 5 ans. Mon parcours est plutôt atypique, car après avoir obtenu mon master 2 en droit social, je me suis orienté vers le secteur médico-social. J'ai occupé le poste de responsable d'établissements médico-sociaux dans la Nièvre et l'Allier, avant de devenir responsable des centres d'exams de santé de l'Allier.



Qu'est-ce qui vous a motivé dans le poste de directrice ?

J'ai toujours apprécié de travailler « au service de ». Intégrer le CCAS en tant que directrice me permet de poursuivre cela, tant au sein des commissions utiles aux personnes concernées que dans les projets portés au quotidien, tels que les ateliers seniors, le salon des familles, les LAEP, etc.

La feuille de route, qui est la mienne, est à la fois riche en défis et inscrite dans la continuité des projets déjà menés par le CCAS.

La polyvalence requise pour accomplir les missions du CCAS, ainsi que la multiplicité de partenariats et liens à préserver, représentent des enjeux essentiels.

Quels sont les aspects du poste qui vous passionnent le plus et pourquoi ?

Le champ d'action étendu du CCAS de Moulins est ce qui a suscité avant tout mon intérêt. Apporter ma contribution à une structure qui fonctionne bien sur le territoire, c'est passionnant. Cela devient encore plus captivant lorsqu'il s'agit de travailler avec des équipes dynamiques qui ont l'ambition de pérenniser les projets et de mettre en œuvre des nouveaux !

Enfin, j'apprécie d'échanger et d'apprendre de nouvelles choses au contact des personnes avec lesquelles

je travaille. Encadrer un personnel aux missions variées, tel que celui du CCAS, ajoute une dimension stimulante à cette expérience.

Avez-vous un dernier mot à adresser aux mouninois ?

J'ai coutume de dire que nous sommes toutes et tous, à notre niveau, des maillons de la chaîne au cœur de laquelle se trouve l'usager ou l'usagère. J'espère que ma contribution permettra de favoriser le développement de nouveaux projets qui seront au cœur des préoccupations et des besoins des habitants et des habitantes de la ville.

L'Accueil de Loisirs des Mounines recrute !

L'Accueil de Loisirs des Mounines organise un job dating ce samedi 9 mars. Plusieurs postes sont à pourvoir : adjoints de direction nécessitant le Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs (BAFD), animateurs exigeant le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs (BAFA) et le CAP petite enfance, ainsi que factotums. Venez avec un CV, les copies de vos diplômes, votre carnet de vaccination, votre carte vital, votre carte d'identité et un relevé d'identité bancaire (RIB).

Rendez-vous aux Mounines à Neuvy
De 9h à 16h
04 70 48 52 34

Job dating

A l'accueil de loisirs
Les Mounines
Les Mounines, 03000 Neuvy
04 70 48 52 34

9 mars 2024

De 9h à 16h

- ADJOINTS DE DIRECTION (BAFD)
- ANIMATEURS (BAFA ou en cours, CAP petite enfance)
- FACTOTUMS

Venir avec : CV, copies des diplômes, carnet de vaccination, carte vitale, carte d'identité et RIB.

OPPOSITIONS

AUX ARBRES, CITOYENS !

La majorité a décidé de planter des arbres au square Leclerc, à la place d'arbres malades. Nous nous réjouissons du verdissement de ce quartier. Mais pourquoi les investissements impactant durablement la cité ne sont-ils jamais discutés avec l'opposition et les citoyens ? Pourquoi une telle opacité persistante ?

Les platanes étaient contaminés par des champignons.

Mais quelles sont les causes de ces dégradations, y a-t-il un risque de prolifération, l'abattage était-il la seule solution ?

Des précautions drastiques sont parfois nécessaires : déclarations, incinération, protections, désinfection.

Or, on nous dit que le bois coupé sera recyclé.

Les 16 arbres en replantation sont des micocouliers de Provence. Cet arbre est robuste et autonome, mais pourquoi avoir choisi une seule et même espèce, sensible aux pathogènes du platane ? Il donne des fruits, régal pour les oiseaux, ce qui semble intéressant pour préserver la faune. Toutefois, rappelons-nous qu'il y a peu, des campagnes d'effarouchement étaient organisées pour faire fuir les oiseaux génants !

16 arbres abattus, 35 plantés, punch-line réussie ! Mais comment s'est opérée la coordination avec les riverains, ont-ils été associés ? Position des arbres, ombrage, accès, eaux de pluie ? Les cérémonies autour du monument aux Morts ont-elles été prises en compte ?

Plus globalement, quelle est la politique de verdissement de la ville, quels sont les corridors verts ? Quelle est la logique d'aménagement global de l'avenue de la République, sa place dans le plan de circulation, voie mode doux, stationnements, mobilier urbain.

Autant de sujets de long terme, autant de questions toujours sans réponses.

Liste Pour Moulins : Régine Batillat, Annie Charmant, Dominique Darnet, Damien Jacquet, Stefan Lunte

RESPECTONS NOS ASSOCIATIONS !

Depuis le début du mandat (et même sous les précédents), nous ne cessons de demander que le secteur du monde associatif soit reconnu comme un pilier incontournable du fonctionnement de notre ville.

Faisant fi des réalités, le budget en préparation consacré aux associations reste constant, sans progression pour répondre aux besoins : les associations sont pourtant le cœur battant de Moulins, présentes en nombre dans tous les quartiers et agréant le quotidien des habitants, jeunes ou moins jeunes, dans les domaines du sport ou de la culture, du social ou de l'économie. Elles assurent des missions que les collectivités ont abandonné dans de nombreux secteurs : ce sont souvent elles qui garantissent les derniers liens entre les habitants. L'enveloppe budgétaire dédiée ne variant pas, cela oblige à faire des choix, privilégiant certaines initiatives au mépris d'autres ou de nouvelles missions. Preuve d'une vision étroite et figée de l'action de la majorité actuelle.

Sans elles, inutile de penser que notre ville aurait la même qualité de vie. Or, aujourd'hui, les règles de dotation restent opaques et manquent d'objectivité et nous avons la surprise de découvrir des attributions ou des refus inexplicables. C'est pourquoi, nous demandons que la commission en charge des associations organise ce travail indispensable de concertation pour adapter les règles d'attribution aux évolutions et à la nécessaire transparence

Tout doit être mis en œuvre pour favoriser la bonne santé des associations, à commencer par le respect des engagements, en les recevant si besoin, en leur assurant des règles impartiales incontestables et en garantissant l'équité entre ces acteurs incontournables de notre collectivité.

Liste Moulins Ma Cité : Yannick Monnet ; Roland Fleury ; Eric Dagois

MAJORITÉ AVEC PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL

LA CONTINUITÉ DE NOS INVESTISSEMENTS : LA PIERRE ANGULAIRE DE NOTRE BUDGET 2024

Notre premier conseil municipal de l'année a été marqué par un débat essentiel, celui de l'orientation budgétaire pour l'année 2024. Ce débat est primordial avant le vote du budget annuel qui aura lieu lors du prochain conseil municipal. Il définit l'orientation en matière de budget et d'investissements pour cette nouvelle année.

Premièrement, nos engagements ne changent pas en matière d'imposition. C'est remarquable depuis 29 ans, les taux d'imposition dans notre commune n'ont pas augmenté.

Nous vivons aujourd'hui dans un environnement inflationniste, or il n'est pas question pour nous de répercuter ces difficultés sur les habitants moulinois. Agir en faveur de votre pouvoir d'achat, est une volonté tenace pour notre majorité.

En 2024, nous poursuivons à investir activement pour notre ville, pour son dynamisme, afin de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Nos investissements sont étudiés et raisonnés, nos aspirations sont concrètes et réalisables.

En effet, l'essence même de nos engagements financiers, s'attache à préserver notre patrimoine, nos infrastructures, mais également de créer de nouveaux projets audacieux et au profit de la qualité de vie de notre population.

Déjà plusieurs travaux sont à venir pour 2024 :

Par exemple le Boulevard de Nomazy (entre la rue des Chatelains et la rue Thonier) l'objectif est le réaménagement de la contre allée et renaturation de l'ensemble de l'espace.

Également, la renaturation des pieds d'arbres Place d'Allier.

Mais aussi, la réhabilitation thermique de l'école élémentaire François Truffaut, ainsi que le réaménagement de l'école élémentaire des Gâteaux.



Du côté de la bibliothèque

Ce que je sais de toi - **Éric Chacour** - P. Rey, 2023



Éric Chacour
Ce que je sais de toi

PRIX FEMINA
DES LYCÉENS
2023

Tarek est un jeune homme qui a suivi les traces de son père, médecin au Caire. À la mort de ce dernier, il reprend son cabinet. Pour s'extraire de son quotidien et se reconnecter au vrai sens de son travail, il ouvre un dispensaire dans le quartier défavorisé du Moqattam, et s'y rend une fois par semaine. Un soir, Ali vient le chercher et le conduit chez lui pour qu'il examine sa mère, gravement malade. Au lieu de se laisser examiner, la mère d'Ali lui offre à manger. À partir de là, Tarek se rend, chaque semaine après son travail au dispensaire, chez Ali et sa mère. La mère d'Ali fait promettre à Tarek de veiller sur son fils lorsqu'elle ne sera plus là. Tarek promet. Il emploie Ali d'abord au dispensaire, puis dans son cabinet en ville, malgré son attirance pour lui et au mépris du « qu'en-dira-t-on ? »...

Une famille égyptienne entre Le Caire, Montréal et Boston, des années 1960 aux années 2000.

Un premier roman à lire absolument.

Carnet Rose

DU 12 JANVIER AU 8 FÉVRIER 2024

•• NAISSANCE ••

Manolo, Francisco DUJANCOURT FRESCO

Agathe, Hélène STANISLAWEK

Anaïs ABDU

Éléna LELEUX

Paul, Clément, Philippe PRUGNEAU

Romane DE KEYSER

Gabriel, Maurice KALONJI MWIMBI

Alessio, Jean-Luc, Eric GODIER CHAIGNEAU

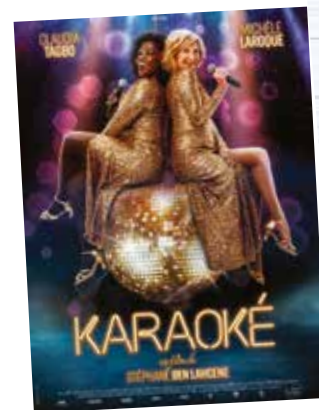
C I N É M A

Du grand cinéma dans les salles obscures



La fin du mois de Février est marquée par la sortie majeure du moment : **DUNE 2**. Et si l'ambiance faite de sable n'est pas à votre goût, vous pouvez découvrir les péripéties de Patrick Timsit et Valérie Bonneton dans **TOMBÉ DU CAMION**. En restant dans la thématique familiale, le 13 mars, découvrez **LES ROIS DE LA PISTE** où Fanny Ardant est maîtresse dans l'escroquerie, accompagnée par Mathieu Kassovitz et Nicolas Duchauvelle. Entre temps, l'évènement de la retransmission du **spectacle de Jérémy Ferrari** aura lieu pour une seule date le 10 mars.

La semaine suivante, c'est en chanson que vous accueillerez la nouvelle comédie avec Michelle Laroque et Claudia Tagbo : **KARAOKÉ**.



Hôtel de Ville
Tél. 04 70 48 50 00

Service état-civil et élections
Tél. 04 70 48 50 11

**Mairie annexes :
Champins**
Tél. 04 70 46 20 39

Chartreux
Tél. 04 70 20 21 54

La Madeleine
Tél. 04 70 20 86 75

SESAME - Accueil général
Tél. 04 70 48 51 20

Police Municipale
Tél. 04 70 48 50 50

Centre communal d'action sociale
Tél. 04 70 48 51 47

Pôle seniors
Tél. 04 70 48 51 78

Service des sports
Tél. 04 70 48 51 91

Services techniques
Tél. 04 70 48 50 62

Direction Éducation Loisirs
Tél. 04 70 48 51 60

Vie associative
Tél. 04 70 48 51 39

Structure Information Jeunesse
Tél. 04 70 48 50 42

Urgence Eau
Tél. 06 08 56 94 37

Espace Jeunes
Tél. 04 70 48 51 90

NUMÉROS
UTILES

Grand Carnaval de Moulines

2024

7 AVRIL

15h

Centre-ville

BAL COSTUMÉ

SALLE : 5 AVRIL
DES FÊTES : 22H

ENTRÉE GRATUITE

